

VILLE DE SALON DE PROVENCE

FOUR 25-005

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHE A PROCÉDURE ADAPTÉE DE FOURNITURES
En application des articles L2123-1 et R2123-1-1° du Code de la
Commande Publique
PROCÉDURE RESTREINTE

1) *Objet* : APPEL ANNUEL A CANDIDATURE – FOURNITURE DE PIÈCES DÉTACHÉES DES POIDS LOURDS AUTOCARS ET ENGIN SPECIAUX DES SERVICES MUNICIPAUX

2) *Caractéristiques principales*

La présente consultation porte sur l'achat de pièces détachées des poids lourds, autocars et engins spéciaux des services municipaux, nécessaires aux services municipaux pour la réalisation des réparations de ces matériels en régie.

Elle est décomposée en 4 lots, définis comme suit :

- Lot 1 – Camions
- Lot 2 – Autocars
- Lot 3 – Engin de nettoyages (laveuses, balayeuses)
- Lot 4 – Engins agricoles et de chantiers

Si vous êtes intéressés, nous vous invitons à vous faire connaître auprès du service Moyens Généraux en retournant par courrier, mail ou fax le document ci-joint.

Si votre candidature est retenue, vous serez consulté, lors de chaque besoin correspondant au lot sur lequel vous avez soumissionné, afin d'établir une proposition.

Les soumissionnaires peuvent faire acte de candidature pour un, plusieurs ou tous les lots.

Au vu de l'imprévisibilité des pannes et de la diversité du parc, il n'est pas possible de proposer un montant prévisionnel cohérent par lots. Chaque lot peut varier dans une fourchette de 0 à 30 000 euros dans l'année.

Dans tous les cas, il ne saurait être supérieur à 70 000 € HT tous lots confondus.

3) *Lieu où l'on peut obtenir des renseignements et déposer le formulaire d'inscription :*

Ville de SALON DE PROVENCE
Service Moyens Généraux
Opération suivie par M. Guillaume DOUET
Portable: 06.65.68.04.37
Mail : g.douet@salondeprovence.fr

4) *Justificatifs à produire :*

1/ Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet

2/ Le formulaire d'inscription ci-joint dûment complété (présentation de l'entreprise, liste des lots pour lesquels le candidat souhaite être consulté, déclaration sur l'honneur que le candidat ne rentre dans aucun des cas mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 ou aux articles L2141-7 à L2141-10 du Code de la Commande Publique.

De plus, il sera demandé à tout candidat attributaire d'une commande de produire les certificats fiscaux et sociaux à jour, ainsi que pour toute commande supérieure à 5 000€ HT, les documents prévus au Code du travail.

5) *Critère de sélection des candidatures :*

Seront irrecevables les candidatures qui ne présentent pas les capacités professionnelles, techniques et financières suffisantes pour la présente consultation.

6) *Critère de jugement des offres :*

A l'occasion de chaque consultation, l'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères énoncés dans la lettre de consultation / cahier des charges.

7) *Date et heure limite de remise des candidatures au Service Environnement et Paysages :*

S'agissant de répondre aux besoins de l'année 2025, les candidatures peuvent être envoyées jusqu'au 15/12/2025 à 16h00. Elles seront valables jusqu'au 31/01/26.

8) *Date d'envoi du présent avis : le 30 janvier 2025*

**APPEL ANNUEL A CANDIDATURE – FOURNITURE DE PIÈCES DÉTACHÉES DES
POIDS LOURDS AUTOCARS ET ENGIN SPECIAUX DES SERVICES MUNICIPAUX
FORMULAIRE D’INSCRIPTION A RETOURNER COMPLÈTE AU SERVICE
MOYENS GENERAUX**

1/ Vos coordonnées :

Nom ou raison sociale.....
 Adresse complète :

N SIRET :
 Tel :
 Courriel :

2/ Liste des lots sur lesquels vous souhaitez être consultés (cochez la case correspondante) :

| Liste des lots | Cochez les cases correspondantes |
|--|----------------------------------|
| Lot 1 – Camions | |
| Lot 2 – Autocars | |
| Lot 3 – Engin de nettoyages (laveuses, balayeuses) | |
| Lot 4 – Engin agricoles et de chantiers | |

3/ Engagement sur l’honneur : à remplir

Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l’honneur :dans l’hypothèse d’un marché public autre que de défense ou de sécurité, ne pas entrer dans l’un des cas d’exclusion prévus aux [articles L. 2141-1 à L. 2141-5](#) ou aux [articles L. 2141-7 à L. 2141-10](#) du code de la commande publique.

